



# Groupe ornithologique normand

- RRN 2011 -



## Le Réseau des Réserves de Normandie : des espaces protégés pour les oiseaux et pour la faune et la flore

### Éditorial

Gérard Debout

Notre réseau s'est étoffé d'un nouveau site à Saint-Hilaire-Petitville dans la Manche.

L'événement de l'année, pour notre réseau de réserves, aura été sans conteste la désignation par le Conseil régional de Basse-Normandie d'une grande partie de nos réserves des marais du Cotentin et du Bessin en Réserve naturelle régionale. Le GONm qui a créé et qui gère un réseau de 32 réserves a donc désormais deux réserves naturelles en gestion : une Réserve naturelle nationale (Vauville, financée à 100 % par l'État, via la DREAL de Basse-Normandie) et Réserve naturelle régionale (marais de la Taute) qui sera financée à 35 % par la Conseil régional de Basse-Normandie).

La gestion des 30 autres sites est rendue possible grâce à l'investissement des conservateurs bénévoles et à diverses sources de financement : bénévolat valorisé, autofinancement du GONm, aides financières de l'AESN, du Fonjep (via la DREAL de Haute-Normandie) et de deux entreprises mécènes : Cemex qui nous soutient pour deux réserves de Haute-Normandie (Grande Noé et Berville) et un nouveau mécène qui s'est engagé pour cinq ans avec le GONm : Veolia-Eau.



Document élaboré par Gérard Debout  
à partir des contributions des conservateurs et des gardes

### SOMMAIRE

Les actualités de l'année.....	2
Le réseau de réserves du GONm.....	3
Images des réserves.....	5
Le bilan des nicheurs au printemps 2011.....	6
Coup de projecteur sur... Saint-Sylvain.....	9
Coup de projecteur sur... Berville-sur-Seine.....	12
Le grand cormoran Phalacrocorax carbo dans les réserves GONm de Chausey et de Saint-Marcouf : résultats préliminaires du bagage.....	20
Suivi des espèces nicheuses d'intérêt patrimonial sur les réserves GONm des marais de la Taute : résultats 2011.....	26
Statut du butor étoilé sur les réserves GONm : une espèce nicheuse prioritaire pour la nouvelle Réserve naturelle régionale des Marais de la Taute..	31
Les acteurs du réseau des réserves du GONm en 2010-2011.....	34
Accueil sur les réserves.....	35
Remerciements.....	36

## Les actualités de l'année

### Nouvelles du réseau de réserves

Une nouvelle réserve a été créée, dans la Manche, sur la commune de Saint-Hilaire, près de Carentan. Cette réserve, d'une superficie de 22,2 ha, a reçu le nom de Gabriel Debout et elle a été inaugurée le 21 mai 2011.

En 2011, des discussions ont eu lieu avec le Conservatoire du Littoral en vue de renouveler les conventions des réserves de Tombelaine et Carolles : ces conventions sont désormais signées par les parties prenantes.

Les financements de l'AESN concernant les zones humides sont étendus maintenant à certaines de nos activités sur le littoral. Par ailleurs, des discussions entamées en 2010 avec Veolia - Eau ont abouti à la signature d'une convention de mécénat du GONm par cette grande entreprise internationale qui nous aide à la gestion de notre réseau de réserves ; elle prend effet en 2011. Rappelons les financements octroyés, depuis plusieurs années désormais, par Cemex pour deux de nos réserves haut-normandes.

### Sterne de Dougall

2011 a été l'année où, pour la première fois, la nidification de la sterne de Dougall a eu lieu en Normandie, à la réserve de Chausey. Un article de Fabrice Gallien a été publié dans la revue Alauda. Le 9 juin, à l'occasion d'un suivi des nombreux reposoirs et colonies de sternes de l'archipel, une sterne de Dougall est repérée. Après 30 minutes, l'oiseau quitte son reposoir et se dirige vers une cavité formée d'une touffe d'herbe accolée à un rocher où se trouve un 2e oiseau en position de couveur, il s'agit d'un couple nicheur : une première normande. **Au total, 6 à 7 couples ont niché à Chausey. Cette reproduction de la sterne de Dougall, en danger critique d'extinction en France (UICN & MNHN, 2008), est sans conteste l'événement ornithologique qui aura marqué l'année 2011 à Chausey. Cette nidification est une première dans l'archipel, mais aussi en Normandie.** Elle intervient brutalement, sans la moindre prémissse. Mais cette année, les colonies bretonnes de l'île aux Dames et de l'île de la Colombière qui accueillent habituellement presque toute la population française (moins de 50 couples) ont été désertées par les sternes (Quemmerais-Amice, comm. pers). Il est donc fort probable qu'une partie de ces oiseaux se soit reportée sur l'archipel de Chausey. Même si ces tentatives de reproduction ont échoué, cette première reproduction est peut-être annonciatrice d'une installation durable à Chausey. Des nichoirs seront installés dès cet hiver sur les sites propices.



### Spatule blanche

Un couple était présent sur un nid fin avril à la réserve de Bréville-les-Monts cette année ; un adulte au moins était encore présent mi mai. Aucune observation ensuite : cette tentative est donc un échec mais on peut espérer que !...

### Œdicnème criard

Un couple s'est reproduit sur la réserve de Saint-Sylvain, dès cette année, première année de gestion de la réserve.



## Le réseau de réserves du GONm

En 2011, le réseau des réserves ornithologiques du GONm compte 31 réserves. Les réserves se répartissent géographiquement ainsi :

- 16 dans la Manche
- 8 dans le Calvados
- 1 dans l'Orne
- 2 dans l'Eure
- 4 en Seine-Maritime.

Elles sont localisées sur la carte suivante.

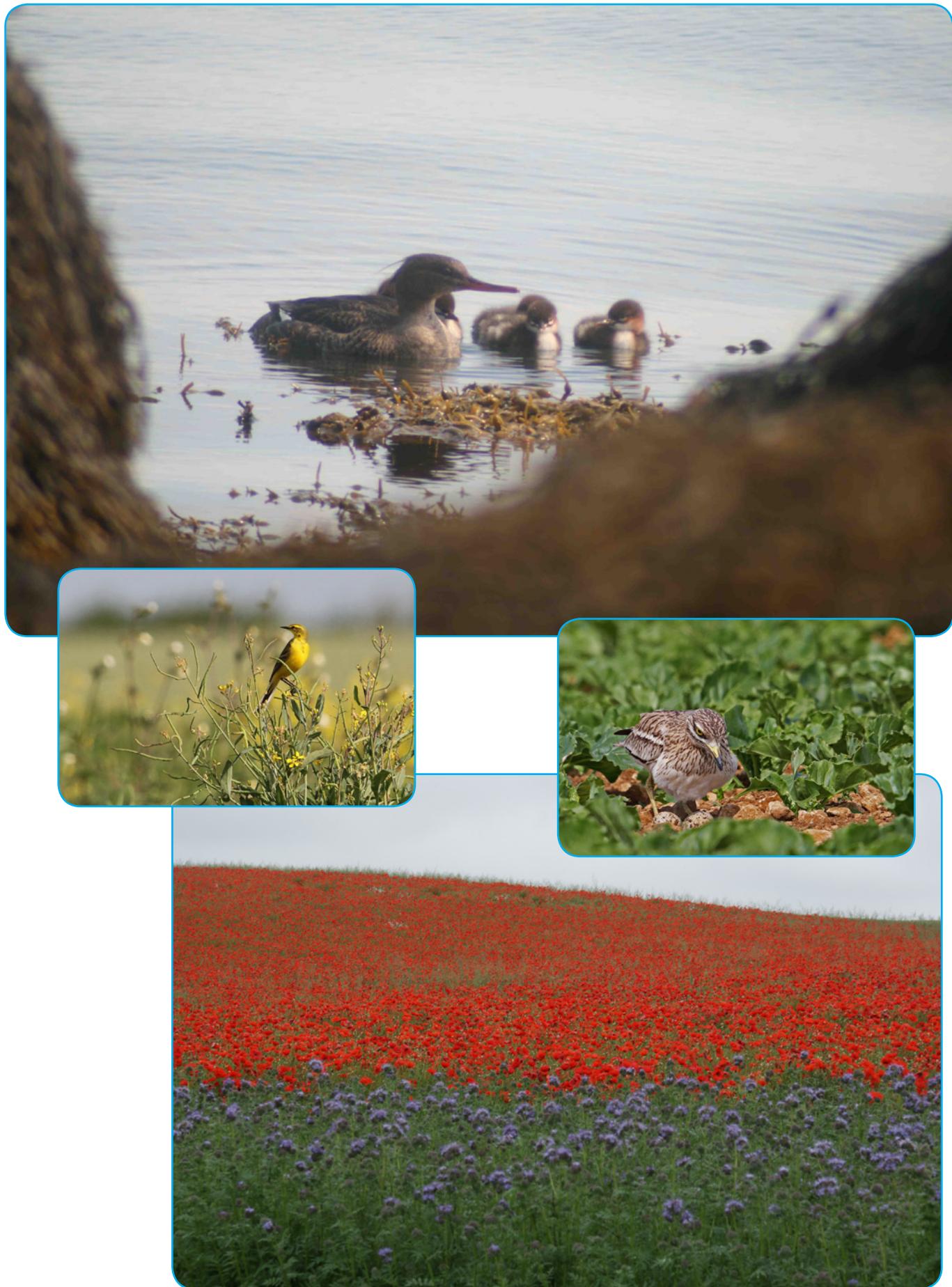




Codes	Réserves	Propriétaires	Statuts	Superficie
M01	Tombelaine	Domaine privé de l'État	Convention	4 ha
M02	Tirepied	Propriétaire privé	Convention	2 ha
M03	Falaises de Carolles	CEL, commune et propriétaires privés	Convention et location	18 ha
M04	Îles Chausey	SCI des îles Chausey	Convention avec la SCI (partie terrestre) et avec SCI, CEL et SyMEL (p. maritime)	68 ha
M07	Mare de Vauville	CEL, commune et privé	Réserve naturelle nationale	60,25 ha
M08	Nez-de-Jobourg	Propriétaire privé	Convention	6 ha
M10	Île Tatihou	CEL	Convention avec le CEL et le SyMEL	5 ha
M11	Île de Terre/Saint-Marcouf	Domaine privé de l'État	Convention avec le MNHN	3,5 ha
M14	L'Ermitage	GONm	Propriétés GONm	154,97 ha
M15	Les Prés de Rotz			
M17	Le Cap			
M18	Pénême			
M19	La Caréculée			
M21	Les Défends - Jeanne Frémont			
M22	Gabriel Debout			
M20	Rade de Cherbourg	Domaine privé de l'État	Convention avec la Marine nationale	4 km, 2 ha
C01	Saint-Pierre-du-Mont	Propriétaire privé	Convention	1 km
C04	Colombières	GONm	Propriété du GONm	2,28 ha
C05	Le Gast	Institution interdépartementale du Bassin de la Sienne, propriétaires privés	Convention	4 ha
C06	La Dathée	Commune de Vire	Convention	4 ha
C07	Saint-Martin-Don	Propriétaire privé	Convention	11 ha
C10	Bréville-les-Monts	Propriétaire privé	Convention	0,77 ha
C11	Biéville-Quétiéville	Société SCTA	Convention	5 ha
C12	Saint-Sylvain	GONm	Propriété GONm	4 ha
O02	Flers	Commune	Convention	32 ha
E01	Grande Noé	Établissement public foncier	Convention	67 ha
E04	Corneville-sur-Risle	GONm	Propriété du GONm	24,44 ha
		Propriétaire privé	Convention	4,25 ha
SM1	Antifer	Propriétaires privés	Conventions	1,5 km
SM2	Cap Fagnet	Commune de Fécamp et propriétaires privés	Convention	43 ha
SM4	Paluel	EDF	Convention	55 ha
SM5	Berville-sur-Seine	Commune, Cemex et propriétaires privés	Convention	64,51 ha



## Images des réserves



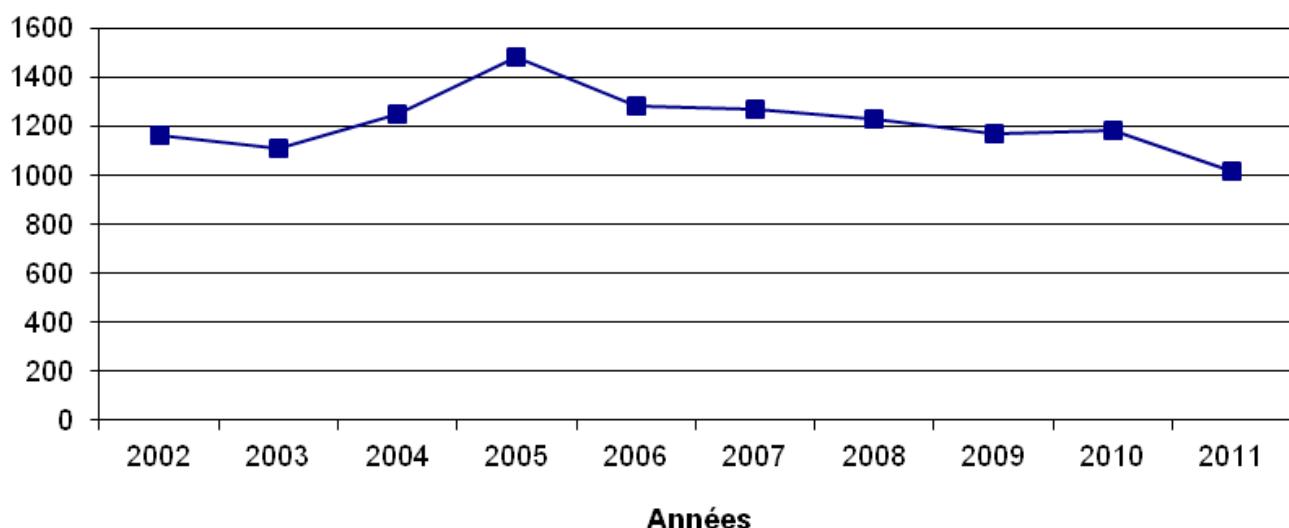


## Le bilan des nicheurs au printemps 2011

### Oiseaux marins nicheurs

Si les effectifs de fulmar sont quasi similaires à l'année passée, ceux de Saint-Pierre-du-Mont sont en légère baisse alors qu'à Antifer et au Cap Fagnet, ils ont légèrement augmenté. Cette année, cinq couples de fou de Bassan ont niché à Saint-Marcouf, sans réussite toutefois. Par rapport à 2010, les effectifs de grands cormorans nicheurs sont en baisse sur les réserves du GONm cette année, évolution qui s'explique principalement par une forte régression des effectifs sur Saint-Marcouf, par une diminution à Chausey et à la Grande Noé.

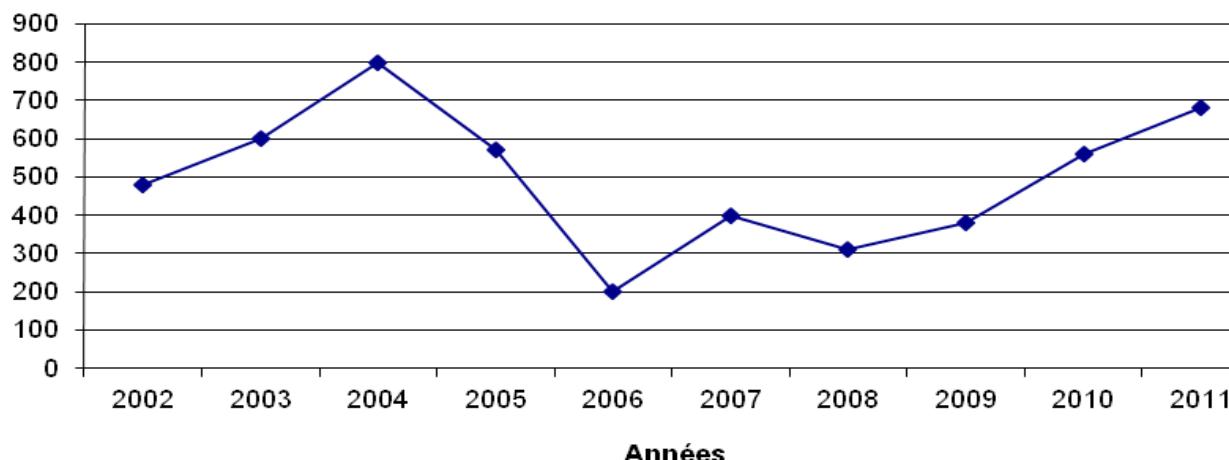
**Grand cormoran**



Pour les cormorans huppés, le point le plus remarquable est la croissance des effectifs nicheurs sur Saint-Marcouf (+103 couples) qui devient la seconde colonie normande, loin encore derrière Chausey, bien sûr.

L'effectif 2011 de goélands bruns nicheurs des réserves du GONm connaît encore une forte augmentation avec cette année 680 couples recensés. Ce résultat s'explique une nouvelle fois par la croissance des effectifs à Tatihou, toujours la première colonie normande. Les effectifs observés cette année s'explique très probablement par le report des goélands bruns de Cherbourg (terre plein des mielles) vers l'île de Tatihou.

**Goéland brun**





La population de goélands argentés sur les réserves du GONm est, elle, toujours en diminution puisqu'elle passe en dessous du seuil de 4000 couples. Les effectifs nicheurs de mouettes tridactyles sur les réserves du GONm sont stables par rapport à l'année dernière. Sur Saint-Pierre-du-Mont, la baisse se poursuit.

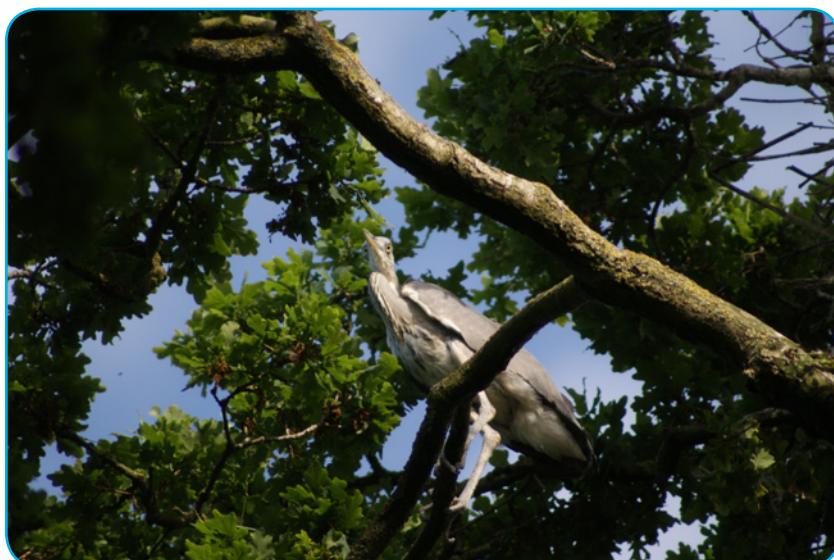
La Grande Noé, seule réserve accueillant les mouettes rieuse et mélanocéphale en nidification, a vu ses effectifs s'effondrer à cause d'un pélican qui a eu un impact désastreux sur la réserve.

L'effectif nicheur de sterne pierregarin sur les réserves du GONm a connu une légère reprise cette année. En revanche, il s'agit d'une année record pour les effectifs de sternes caugek de Chausey. Cette année a été marquée par le premier cas de nidification normand de la sterne de Dougall.

## **Grands échassiers nicheurs**

Bréville-les-Monts est toujours la seule réserve du GONm à accueillir une héronnière. Depuis 2005, année où l'effectif a été le plus important, celui-ci connaît une lente mais assez régulière décroissance. Les effectifs d'aigretet garzette sont en légère augmentation par rapport à l'année passée. Notons la nidification sur la réserve de la Grande Noé : une première ! La colonie de héron garde-boeufs de Tombelaine semble s'installer dans la durée.

Trois mâles chanteurs de butor étoilé ont été recensés cette année sur les réserves des marais du Cotentin et du Bessin soit un de plus que l'année passée.



## Anatidés et limicoles nicheurs

Le tableau suivant présente le bilan des anatidés nicheurs sur les réserves (en nombre de couples).

Espèces	Tadorne de Belon	Canard colvert	Canard chipeau	Sarcelle d'été	Canard souchet	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Eider à duvet	Harle huppé
<b>Total 2011</b>	<b>74-104</b>	<b>54-55</b>	<b>1</b>	<b>0-1</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

Espèces	Huîtrier-pie	Vanneau huppé	Grand gravelot	Petit gravelot	Gravelot à collier int.	Courlis cendré
<b>Total 2011</b>	<b>216-218</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

Année record pour la nidification du petit gravelot sur les réserves du GONm ! La Grande Noé accueille cette espèce pour la première fois et ce ne sont pas moins de quatre couples qui se reproduiront.



## Autres espèces nicheuses

Les rapaces sont nombreux, le plus remarquable en 2011 est l'effectif-record de busard cendré sur les réserves des marais de Carentan : 5 couples.

Pipit maritime	Bergeronnette flavéole	Traquet tarier	Rossignol philomèle	Bouscarle de Cetti	Locustelle tachetée	Phragmite des joncs
<b>10-12</b>	<b>14</b>	<b>13-14+</b>	<b>10-13</b>	<b>15</b>	<b>15-16</b>	<b>147-149</b>
<b>Rousserolle verderolle</b>	<b>Rousserolle effarvatte</b>	<b>Gorgebleue à miroir</b>	<b>Fauvette pitchou</b>	<b>Bruant des roseaux</b>	<b>Loriot d'Europe</b>	<b>Grand corbeau</b>
<b>3-4</b>	<b>60-69</b>	<b>3</b>	<b>5-6</b>	<b>104-124+</b>	<b>1-2</b>	<b>2</b>



## Coup de projecteur sur ... Saint-Sylvain

Jacques Girard et James Jean Baptiste

- Nom de la réserve : Saint-Sylvain
- Code : C12
- Statut de la réserve : Propriété du GONm
- Superficie : 4 ha
- Nom du conservateur : Jacques Girard
- Nom du salarié : James Jean Baptiste
- Commune : Saint-Sylvain

C12 - Réserve de Saint-Sylvain (Calvados, 14)



Localisation de la réserve de Saint-Sylvain

### Administration - gestion

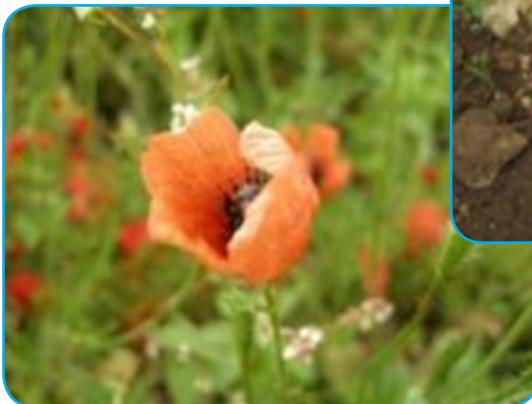
Les tarifs proposés par B. Bugenne gérant de la société d'Exploitation Agricole du Valquenet sont de l'ordre de 400 € pour les travaux agricoles (déchaumage, labourage, semis).

La parcelle à la forme d'un rectangle le côté nord fait 89 m, l'est 432 m, le sud 94 m, l'Ouest 410 m. Suite à la culture de colza de l'année 2010, un déchaumage puis un labour fin mars a été effectué. Le 12 avril, une préparation du semis a été faite sur une bande de 8 mètres sur tout le pourtour de la réserve. Le 13 avril, le semis a été mis en place : un semis faune sauvage (40 % de sarrasin, 28% de moha, 16 % de sorgho grain, 16 % de vesce commune) et un semis mellifère (60 % de sainfoin, 12 % de trèfle de Perse, 12 % de trèfle violet, 10 % de phacélie et 10 % de trèfle blanc). Sur la périphérie nord et ouest une bande de 4 mètres de fétuques a été implantée. La période de sécheresse qui s'en est suivie a certainement été la cause de la faible pousse de ces mélanges. Le sarrasin, le moha et la phacélie ont été les seules semences à avoir résisté à la sécheresse. Le centre de la réserve a été laissé en l'état et a été colonisé par le coquelicot et la folle avoine.



### **Intérêt patrimonial de la réserve**

Un inventaire botanique a été réalisé par Thomas Bousquet du conservatoire Botanique de Brest le 29 avril. 44 espèces lors d'un premier inventaire dont le coquelicot argémone sur une station, le chrysanthème des moissons présent avec deux pieds, l'épiaire annuelle avec plusieurs centaines de pieds : toutes trois considérées comme rare.





## Intérêt ornithologique

En cette première année de gestion, il n'y a eu aucune végétation sur la réserve jusqu'à début mai, ce qui a empêché donc toute nidification des passereaux.

L'objectif était ailleurs et a été atteint : l'œdicnème était présent dès le 9 avril et la ponte a été déposée le 6 mai. L'éclosion a débuté le 30 mai. L'émancipation des jeunes ne s'est pas faite sur la réserve.



Ce milieu atypique permet aux nicheurs alentours de venir s'y nourrir, ainsi on retrouve sur la réserve la cohorte des passereaux de la plaine. Le sol non travaillé, combiné à une année à invasion des micromammifères permet aux rapaces qui vivent autour de venir s'alimenter sur cet espace. L'absence de pesticides a permis aux insectes d'être présents en abondance, particulièrement les bourdons et autres hyménoptères qui ont fait le bonheur de la bondrée apivore, venue déterrer leurs nids en été.

### Liste des espèces observées :

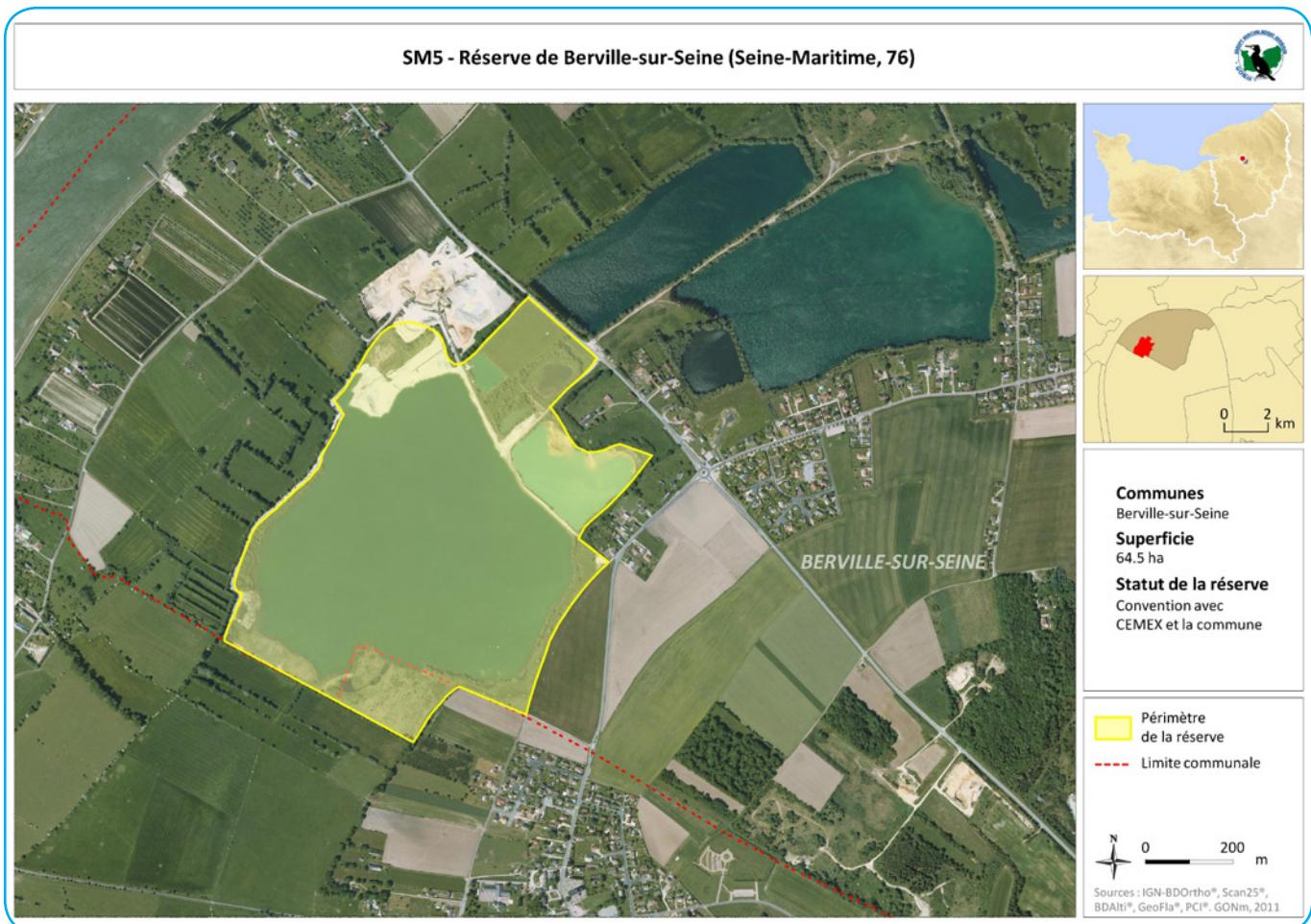
- Bondrée apivore,
- busard Saint-Martin,
- faucon crécerelle,
- caille des blés,
- œdicnème criard,
- goéland leucophée,
- alouette des champs,
- bergeronnette printanière,
- bergeronnette flavéole,
- bergeronnette grise,
- traquet motteux,
- bruant proyer,
- linotte mélodieuse,
- corneille noire...



## Coup de projecteur sur ... Berville-sur-Seine

Fabrice Gallien et Baptiste Regnery

- Code : SM5
- Statut de la réserve : Convention tripartite Cemex-Commune de Berville-sur-Seine-GONm
- Superficie : 64ha 51a 52ca
- Nom du conservateur : Baptiste Regnery
- Nom des salariés : Virginie Radola et Fabrice Gallien
- Commune : Berville-sur-Seine



### Administration

La gestion de la réserve de Berville-sur-Seine est régie par une convention tripartite Cemex-Commune de Berville-sur-Seine-GONm. Les objectifs de la convention sont : l'évaluation de la biodiversité des sites étudiés, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des remises en état et gestion des sites concernés et l'animation. Pour mener à bien ses missions de suivi, d'assistance technique et d'animation, le GONm est aidé financièrement par CEMEX à hauteur de 11 000 €/an pour les réserves de la Grande Noé et de Berville. Le rendez-vous annuel, la CLIS de la carrière de Berville-sur-Seine, a eu lieu le 15 décembre 2010. Elle est l'occasion de présenter l'activité industrielle de Cemex et les activités naturalistes du GONm sur la réserve. De nombreux et réguliers contacts téléphoniques et électroniques ont également lieu tout au long de l'année entre le GONm et CEMEX autour des suivis et de la gestion du site.



Le Suivi Scientifique Standardisé de la biodiversité en carrière (ou 3S), expérimenté depuis 2009 par Cemex, a été reconduit. Six protocoles sont mis en œuvre par le GONm à Berville-sur-Seine : oiseaux nicheurs diurnes, oiseaux nicheurs nocturnes, oiseaux hivernants, amphibiens, papillons de jour et libellules adultes, végétaux terrestres.

## Gestion

La rigueur de l'hiver 2010-2011 nous a incité à effectuer un apport alimentaire de complément tout en maintenant une pression de pâturage suffisante sur les ligneux. Les passages fréquents sur le site ont permis de suivre l'état de santé des deux juments camarguaises et de s'assurer d'une biomasse herbacée suffisante pour les animaux.

Instauré en 2008, le pâturage montre des résultats positifs. Les juments permettent de contrôler l'expansion des saules (nombreux signes d'écorçage sur les troncs) et de la Baldingère (*Phalaris arundinacea*, une Poacée particulièrement envahissante sur le site) tout en créant une mosaïque d'habitats ouverts à semi-ouverts. Les cortèges avifaunistiques sont révélateurs de cette mosaïque d'habitats avec la présence d'oiseaux nicheurs de milieux ouverts (locustelle tachetée, tarier pâtre...) à semi-ouverts (pouillot fitis, fauvettes...). Le rajeunissement des habitats paratourbeux est favorable au développement de plantes pionnières herbacées d'intérêt patrimonial.



*Alouette et Aigrette*



*Saule écorcé*



*Effet du pâturage sur le milieu*



Les opérations de terrassements au sud-est de la Réserve (2009) ont permis la création d'une surface inondable d'environ 1 ha, à proximité immédiate de la prairie sud. Cette surface montre déjà un grand intérêt pour la flore, avec le développement de plusieurs espèces patrimoniales (*Samolus valerandi*, *Cyperus fuscus*, *Ranunculus circinatus*...), ainsi que pour la faune (insectes, poissons...). L'alternance de creux et de bosses à fleur d'eau tout au long de l'année profitent à plusieurs d'espèces oiseaux auparavant absentes ou rares sur la Réserve telles que les canards siffleurs, les oies cendrées, les chevaliers, l'échasse blanche ou encore le Butor étoilé observé pour la première fois le 30 décembre 2010. Au printemps 2011, Cemex a fait étendre la clôture à cette surface afin de permettre le pâturage des deux pouliches camarguaises en période d'exondation.



Nouvelle clôture

Les juments sur les nouvelles prairies

À la fin de l'hiver 2010-2011, en préparation au chantier de pose de clôture, nous avons organisé un chantier de taille d'arbres têtards le long de la prairie située au sud-ouest de la Réserve. L'Agence de l'Eau Seine Normandie a financé une grande partie de ces travaux. Au total, ce sont 26 arbres têtards (saule, frênes, aulne et chênes) qui ont été taillés.



Haie de têtards avant le chantier

Pendant le chantier



Haie de têtards après le chantier



Outre la taille et le maintien de ces vieux arbres, le chantier a également permis de tailler quinze jeunes arbres (saule, frêne, aulne et merisier) ont également été taillés à la limite sud de la réserve afin qu'ils se développent en têtards. À terme, ces arbres viendront renforcer le maillage d'arbres à cavités dont certains sont amenés à disparaître dans les années à venir à cause du vieillissement des arbres ainsi que de l'extension de l'exploitation vers l'ouest.



*Jeune frêne taillé en têtard*

L'autorisation d'extension de la carrière de Berville-sur-Seine, imposait également à Cemex le déplacement d'un vieil arbre têtard potentiellement accueillant pour le pique-prune. Sous la conduite du bureau d'étude OGE l'arbre a été déplacé le 30 novembre 2010. Un rapport de mission présentant les travaux a été produit par OGE et transmis à Cemex. Au printemps 2011 l'arbre avait repris.

L'ancien bassin de décantation était déjà rempli à un niveau maximal pour qu'il garde son attrait pour les oiseaux et l'avancée de l'exploitation imposait la création d'un nouveau bassin de décantation. Cependant, l'étang étant très profond, il nous a semblé intéressant d'utiliser les boues de décantation pour remonter autant que faire se peut les fonds de l'étang en déversant les boues directement dans le plan d'eau. Suite à sa demande, les services de la DREAL ont autorisé Cemex de déverser les boues dans le plan d'eau.

Depuis la création du plan d'eau, plusieurs aménagements ont été réalisés, et notamment la création de 2 triples berges. Plusieurs années après leur création, les triples berges ont bien pris leur place et abritent notamment une belle station de naïade majeure, une plante aquatique rare en Haute Normandie. Les îlots ainsi créés sont toutefois trop hauts par rapport au niveaux d'eau et la végétation s'est banalisée et refermée (développement de dactyle, de saules...). ...). Les îlots des triples berges sont aujourd'hui inaccessibles à des engins lourds qui, de plus, risqueraient de faire des dégâts sur les milieux autour, notamment sur les stations de naïade majeure proches des îlots. Le GONm a donc souhaité organiser un chantier afin de terrasser ces îlots de manière à en baisser les niveaux et ainsi les rendre plus intéressants, notamment pour les oiseaux. Afin de mener à bien cette tâche, le GONm s'est associé à une autre association spécialisée dans l'organisation et l'encadrement de chantier nature Les Blongios.



Îlot avant les travaux

Pendant les travaux

Îlot après les travaux

Ce chantier nature, financé par Cemex, la Dreal et l'Agence de l'Eau Seine Normandie, s'est déroulé les 9 et 10 octobre et a rassemblé 15 participants des deux associations. Le chantier avait pour principal objectif de descendre le niveau de l'îlot de la triple berge située au sud de la Réserve, en face de l'observatoire permettant de retrouver des conditions d'humidité favorables aux espèces aquatiques et semi-aquatiques du site, ce qui constitue l'enjeu principal de conservation. Afin de mieux connaître les conditions d'installation de ces espèces, plusieurs micro-habitats (dépressions, « marches » tourbeuses) ont volontairement été recréés, afin d'évaluer les hauteurs d'eau les plus favorables à ces espèces.

Le suivi photographique montre une inondation de la surface étrêpée de décembre à mars et une exondation le reste de l'année, particulièrement marquée de juillet à octobre. Le chantier a permis d'atteindre les niveaux d'eau visés par le chantier ; une inondation hivernale et une exondation en période de floraison pour la majorité des plantes, et des surfaces exploitables par les limicoles en période post-nuptiale.

Les inventaires ont révélé la colonisation de deux plantes patrimoniales (*Samolus valerandi*, *Cyperus fuscus*, très rares et citées en liste rouge régionale), une plante assez rare (*Glyceria maxima*) et trois plantes peu communes au niveau régional (*Bidens tripartita*, *Juncus articulatus*, *Kickxia elaine*).

La surface étrêpée ne permet pas des observations ornithologiques aisées étant donné sa localisation (en arrière d'une berge relativement élevée, peu visible depuis l'observatoire). Toutefois, plusieurs limicoles ont été observés sur cette zone dont la bécassine des marais et le chevalier guignette. En février 2011, un butor étoilé a été observé à quelques mètres seulement, dans les touffes de Baldingère.



*Suivi diachronique du reprofilage de berge faisant suite au chantier du 9-10 octobre 2010 sur la réserve de Berville-sur-Seine*



10 octobre 2010



27 novembre 2010



30 décembre 2010



21 février 2011



22 mars 2011



11 mai 2011



Juillet 2011



21 août 2011



## Intérêt patrimonial de la réserve

La Réserve de Berville présente un grand intérêt floristique avec la présence de 11 espèces d'intérêt patrimonial (espèces rares à très rares en Haute-Normandie) dont une espèce protégée au niveau régional.

Nom commun	Nom scientifique	Liste rouge H-N	Statut H-N
Hottonie des marais	<i>Hottonia palustris</i>	X	RR, protection régionale
Cotonnière blanc-jaunâtre	<i>Gnaphalium luteoalbum</i>	X	RR
Naïade majeure	<i>Najas marina</i>	X	RR
Souchet brun	<i>Cyperus fuscus</i>	X	RR
Samole de Valérand	<i>Samolus valerandi</i>	X	RR
Scirpe à une écaille	<i>Eleocharis uniglumis</i>	X	RR
Euphorbe des marais	<i>Euphorbia palustris</i>	X	R
Renoncule divariquée	<i>Ranunculus circinatus</i>		R
Bidens penché	<i>Bidens cernua</i>		R
Laîche vésiculeuse	<i>Carex vesicaria</i>		R
Rorippe faux-cresson	<i>Rorippa palustris</i>		?R
Laîche faux-souchet	<i>Carex pseudocyperus</i>		AR
Glycérie aquatique	<i>Glyceria maxima</i>		AR
Laîche aiguë	<i>Carex acuta</i>		AR
Laîche distique	<i>Carex disticha</i>		AR
Hydrocotyle commune	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>		AR

Le site abrite également des cortèges de plantes aquatiques à semi-aquatiques peu fréquents, dont 14 plantes peu communes en Haute-Normandie (*Veronica anagallis-aquatica*, *Bidens tripartita*, *Ceratophyllum demersum*...). Depuis sa mise en évidence, la population d'Hottonie était suivie par dénombrement du nombre de hampes florales dans les fossés. Depuis 2009, cette méthode a été abandonnée au profit d'une autre, moins contraignante consistant à recenser les rosettes. Ces résultats montrent une baisse du nombre de rosettes de 31,5 % entre 2009 et 2010 et de 57,9 % entre 2010 et 2011. La perte de fonctionnalité des fossés et la dynamique végétale apparaissent difficiles à enrayer sur ce secteur de la carrière, qui plus est ne présente pas de garantie foncière.

Les papillons de jour		2007	2008	2009	2010	2011
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	1	0	1	1	1
Argus bleu	<i>polyommatus icarus</i>	1	0	1	1	0
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	1	0	1	0	0
Azuré des nepruns	<i>Celastrina argiolus</i>	1	0	0	0	0
Belle Dame	<i>Vanessa cardui</i>	0	0	1	1	1
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	1	1	1	0	0
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	0	1	0	0	0
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	0	1	1	0	0
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	0	1	0	0	0
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	1	0	0	0	0
Mytil	<i>Maniola jurtina</i>	1	1	1	0	0
Paon du jour	<i>Inachis io</i>	1	0	1	0	0
Petit nacré	<i>Issoria lathonia</i>	0	1	0	0	0
Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	1	0	0	1	0



Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>	1	1	1	1	1
Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>	0	0	1	0	0
Pieride du Navet	<i>Pieris napi</i>	0	0	1	0	1
Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	1	1	1	1	1
Robert le Diable	<i>Polygonia C album</i>	0	0	1	0	0
Souci	<i>Colias croceus f normale</i>	0	0	1	0	0
Sylvaine	<i>Ochlodes venatus</i>	0	0	1	0	0
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	1	1	1	1	0
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	0	0	1	1	0
Piéride de la moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	0	1	1	0	0
Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>	0	0	1	0	0
Ecaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	0	0	1	0	0
Nombre total d'espèces		12	10	20	8	5

Les libellules	2009	2010	2011
<i>Anax imperator</i>	1	1	1
<i>Coenagrion puella</i>	1	1	1
<i>Enallagma cyathigerum</i>	1	1	1
<i>Gomphus pulchellus</i>	1	1	1
<i>Ischnura elegans</i>	1	1	1
<i>Libellula depressa</i>	1	1	1
<i>Orthetrum cancellatum</i>	1	1	1
<i>Sympetrum sanguineum</i>	1	1	1
<i>Sympetrum striolatum</i>	1	1	0
<i>Crocothemis erythraea</i>	1	1	1
<i>Erythromma lindenii</i>	1	1	0
<i>Erythromma viridulum</i>	1	1	0

## Intérêt ornithologique

Du 1er septembre 2009 au 31 août 2010, 95 espèces ont été observées, dont 39 espèces nichées parmi lesquelles on retiendra la fuligule milouin avec une famille observée, le grèbe huppé et le petit gravelot, mais aussi la touretrelle des bois, le rougequeue à front blanc, le rossignol phiomèle, quatre espèces de fauvettes dont la babillardette.

En période internuptiale, nous retiendrons le passage de la cigogne noire, l'estivage de l'échasse et du vanneau huppé et l'hivernage important des anatidés (10 espèces dont le harle bièvre pour un total de 441 individus) et du butor étoilé.



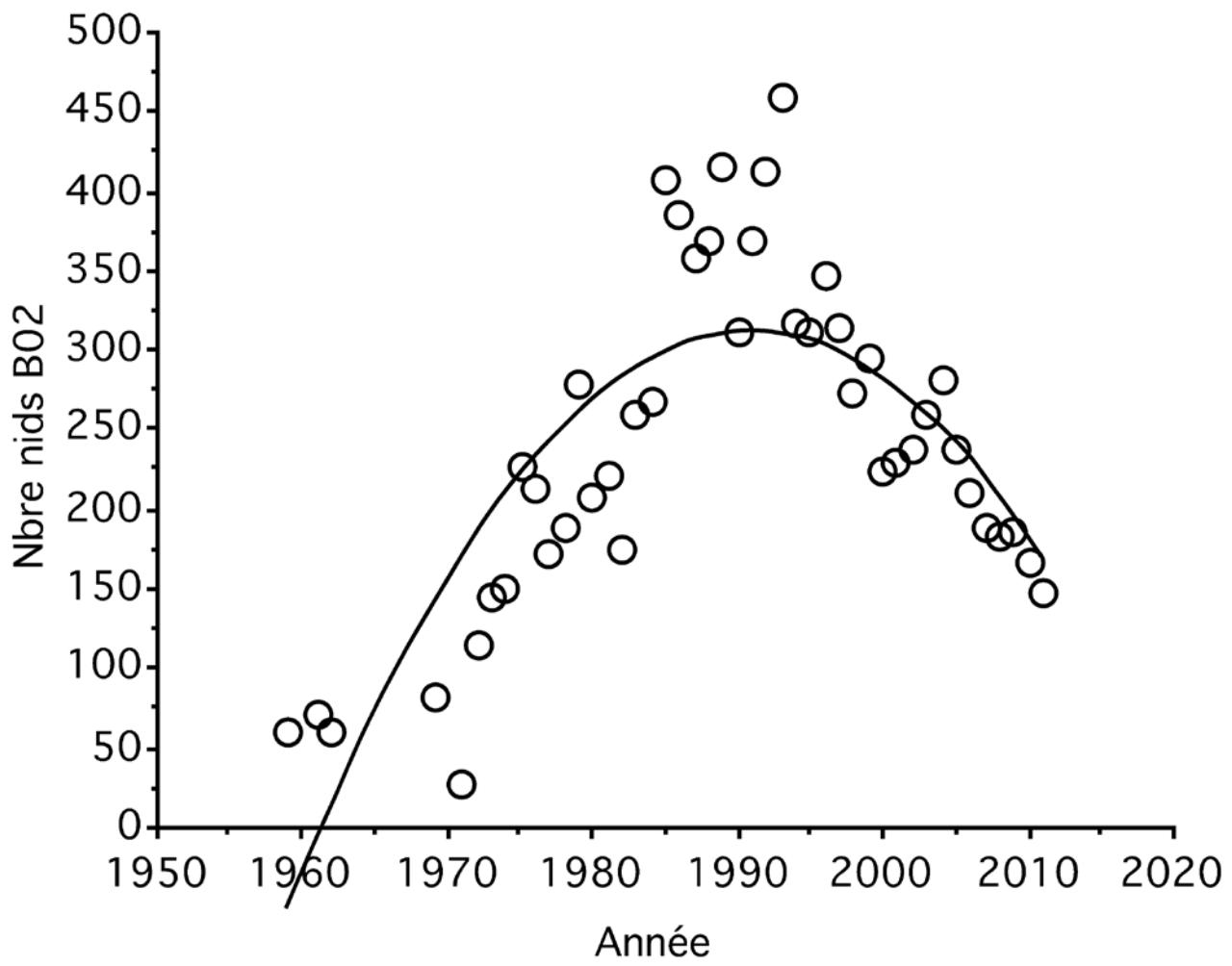
# Le grand cormoran *Phalacrocorax carbo* dans les réserves GONm de Chausey et de Saint-Marcouf : résultats préliminaires du baguage

Gérard Debout & Guillaume Debout

## Introduction

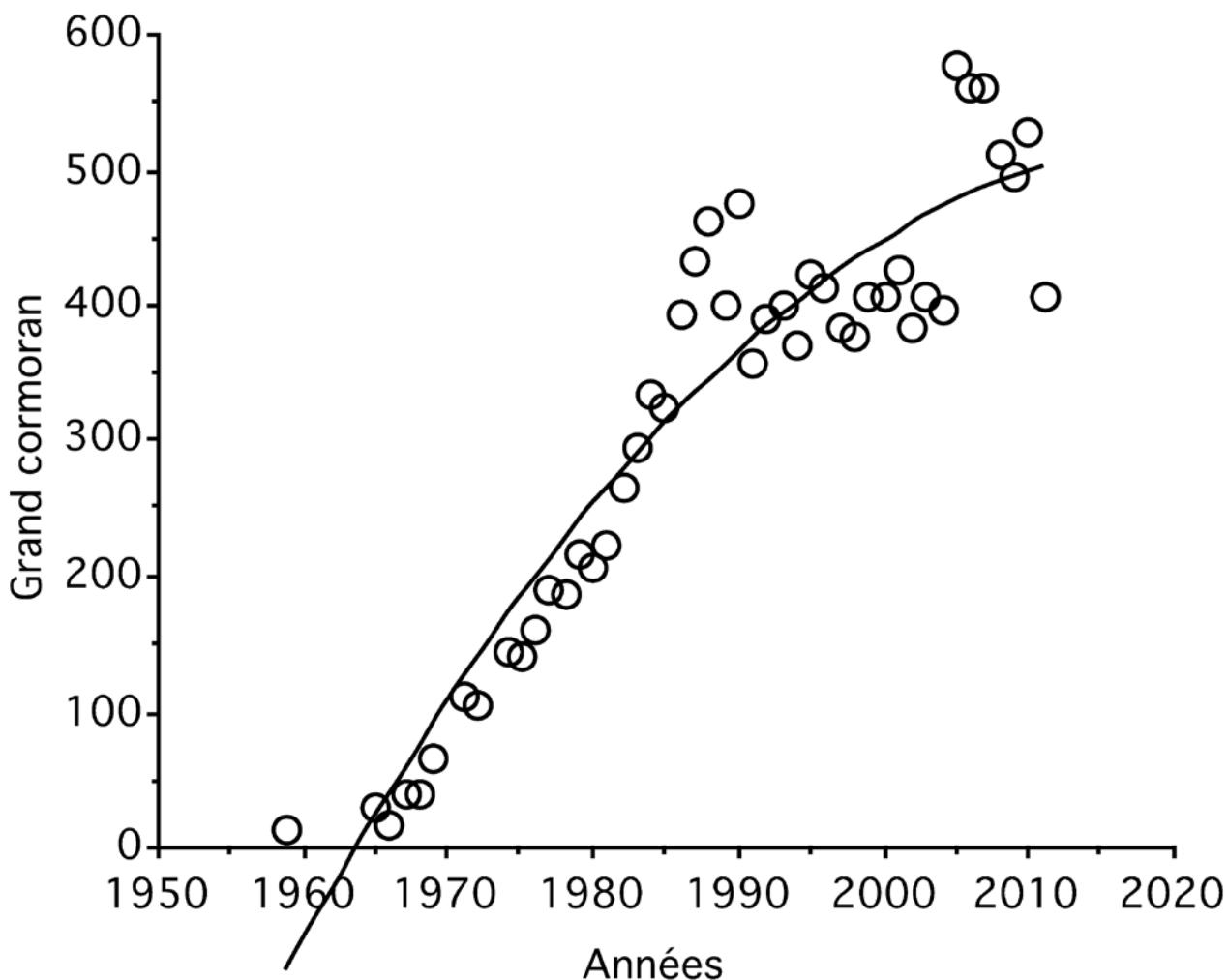
Le grand cormoran a été une espèce menacée de disparition en France. Les réserves de Chausey et de Saint-Marcouf ont été créées, en particulier sinon surtout, pour préserver les colonies de grand cormoran qui y étaient établies.

Ces deux colonies sont recensées chaque année par le GONm. Elles ont longtemps connu des évolutions parallèles. Toutefois, depuis les années 1990, une évolution très divergente est constatée : déclin à Chausey (graphe 1), progression à Saint-Marcouf (graphe 2).



graphe 1 : déclin des grands cormorans à Chausey

La courbe d'évolution des effectifs de Chausey, depuis la découverte de la colonie à la fin des années 1950, montre que le déclin observé depuis le tournant de 1990 se fait au même rythme que la progression avait eu lieu de 1960 à 1990. Les causes de ce déclin ne sont pas claires. On peut toutefois noter qu'il a commencé alors que le ministère autorisait le tir des grands cormorans en hiver et que le dérangement sur les îlots où nichent les grands cormorans ne diminue certainement pas, même si nous ne l'avons pas quantifié. Ce déclin pourrait être aussi la cause d'une diminution éventuelle des ressources alimentaires ou d'une concurrence avec le cormoran huppé (hypothèse que nous étudions en ce moment).



graphe 2 : progression des grands cormorans à St-Marcouf

La situation à Saint-Marcouf est très différente même si, en 2011, une forte chute, pour le moment inexpiquée, est observée. Ce déclin achève un cycle de six années avec des effectifs élevés compris entre 500 et 600 nids. Il est trop tôt pour en déterminer les raisons, tout au plus peut-on suggérer deux hypothèses à ce stade : la concurrence avec le cormoran huppé dont la population nicheuse « explose » ou une conséquence de la vague de froid de l'hiver 2010-2011 qui aurait pu retarder les installations des nicheurs précoces ?

Autre différence importante dans le statut de ces deux colonies : alors que Saint-Marcouf est fréquenté par plusieurs centaines d'individus au dortoir en « hiver » (période allant d'octobre à mi-janvier), Chausey est presque complètement déserté et n'est occupé que par une dizaine d'individus (et encore cela semble-t-il est relativement récent).

### **Étude de la dynamique de population des grands cormorans par le baguage**

Les objectifs de cette étude sont de déterminer les paramètres de la dispersion postnuptiale des oiseaux nicheurs des deux colonies normandes de Chausey et de Saint-Marcouf. Les autres volets de l'étude de déterminer dans quelles mesures les conditions de l'élevage des jeunes permettent leur installation future comme nicheurs. Évidemment, ce baguage coloré permet en outre d'autres approches comme la survie, les échanges entre colonies, etc....



## Méthodes

Guillaume Debout est le responsable de ce programme de baguage dont le principe est de baguer, chaque année, sur chacune des deux colonies, 64 jeunes en deux sessions : une en début de saison de reproduction, en avril si possible, l'autre en fin de saison, début juin si possible, là aussi. Les dates précises fluctuant d'une année à l'autre en fonction des emplois du temps de chacun et des conditions météorologiques, surtout. Le programme a débuté en 2002.

Pour Chausey, le marquage coloré comporte une bague « Darvic » blanche avec des inscriptions noires : C et le millésime de l'année de bague sur une des pattes ; l'autre portant une combinaison de deux bagues de couleur (rouge, blanche, bleue ou verte) et une bague métallique (Muséum de Paris).

Pour Saint-Marcouf, le marquage coloré comporte une bague « Darvic » bleue avec des inscriptions blanches : M et le millésime de l'année de bague sur une des pattes ; l'autre portant une combinaison de deux bagues de couleur (rouge, blanche, bleue ou verte) et une bague métallique (Muséum de Paris).

## Résultats

À Chausey, 629 jeunes ont été bagués entre 2002 et 2011. Compte non tenu de la cohorte née en 2011, ces oiseaux bagués ont fait l'objet de 39 reprises (oiseaux retrouvés morts) et 274 contrôles (oiseaux observés vivants et reconnus individuellement) (Tableau 1).

Année	Bagués = B	Reprises = R	% R/B	Contrôles = C	% C/B
2002	64	6	9,4 %	18	28,1 %
2003	64	6	9,4 %	27	42,2 %
2004	64	3	4,7 %	29	45,3 %
2005	64	6	9,4 %	17	26,6 %
2006	64	2	3,1 %	10	15,6 %
2007	53	10	18,9 %	12	22,6 %
2008	64	5	7,8 %	34	53,1 %
2009	64	0	0 %	35	54,7 %
2010	64	1	1,6 %	92	143,8 %
2011	64	-	% moyen = 6,9 %	-	% moyen = 48,5 %
Total	629	39		274	

639 jeunes ont été bagués à Saint-Marcouf. Compte non tenu de la cohorte née en 2011, ces oiseaux bagués ont fait l'objet de 28 reprises (oiseaux retrouvés morts) et 326 contrôles (oiseaux observés vivants et reconnus individuellement) (Tableau 2).

Année	Bagués = B = R	Reprises	% R/B = C	Contrôles	% C/B
2002	64	7	10,9 %	22	34,4 %
2003	63	4	6,3 %	67	106,3 %
2004	64	7	10,9 %	47	73,4
2005	64	1	1,6 %	65	101,6 %
2006	64	1	1,6 %	35	54,7 %
2007	53	6	9,4 %	32	50 %
2008	64	2	3,2 %	28	43,8 %
2009	64	0	0 %	10	15,6 %
2010	64	0	0 %	20	31,3 %
2011	64	-	% moyen = 4,4 %	-	% moyen = 51,2 %
Total	639	28		326	



Ces résultats étonnamment très différents le sont encore plus si on ne retient pas les reprises et les contrôles faits sur le lieu de baguage :

- À Chausey, 11 reprises et 190 contrôles ont été effectués ;
- À Saint-Marcouf, 15 reprises et 13 contrôles.

Ces chiffres appellent d'emblée quelques commentaires : les taux de reprises sur place sont assez proches : 1,75 % pour Chausey et 2,35 % pour Saint-Marcouf, légèrement inférieur à Chausey, ce qui n'indique pas une différence notable de mortalité sur place pendant la fin de l'élevage et, en tout cas, pas en défaveur de Chausey. La légère supériorité du taux à Saint-Marcouf s'explique aisément par la prédatation exercée par le goéland marin sur les jeunes grands cormorans dérangés. La différence du taux de contrôle, très importante, est liée à la présence importante d'observateurs du GONm à Chausey (30,2 %), bien plus sporadiques à Saint-Marcouf, pour des raisons d'accès (2,03 %).

Le nombre de contrôles extra-locaux devient donc très différent selon les sites :

- À Chausey, 28 reprises et 84 contrôles ont été effectués
- À Saint-Marcouf, 13 reprises et 313 contrôles.

La mortalité après l'élevage (si tant est que le taux de reprise en est une mesure fiable) est plus de deux fois plus élevée pour les oiseaux nés à Chausey sur leurs lieux de séjour interuptiaux que pour les individus nés à Saint-Marcouf (4,45 % à Chausey contre 2,03 % à Saint-Marcouf).

De plus, le taux de contrôle des oiseaux de Chausey en dehors de Chausey 3,7 fois moins élevé que celui des oiseaux de Saint-Marcouf en dehors de Saint-Marcouf (13,35 % contre 48,98 %).

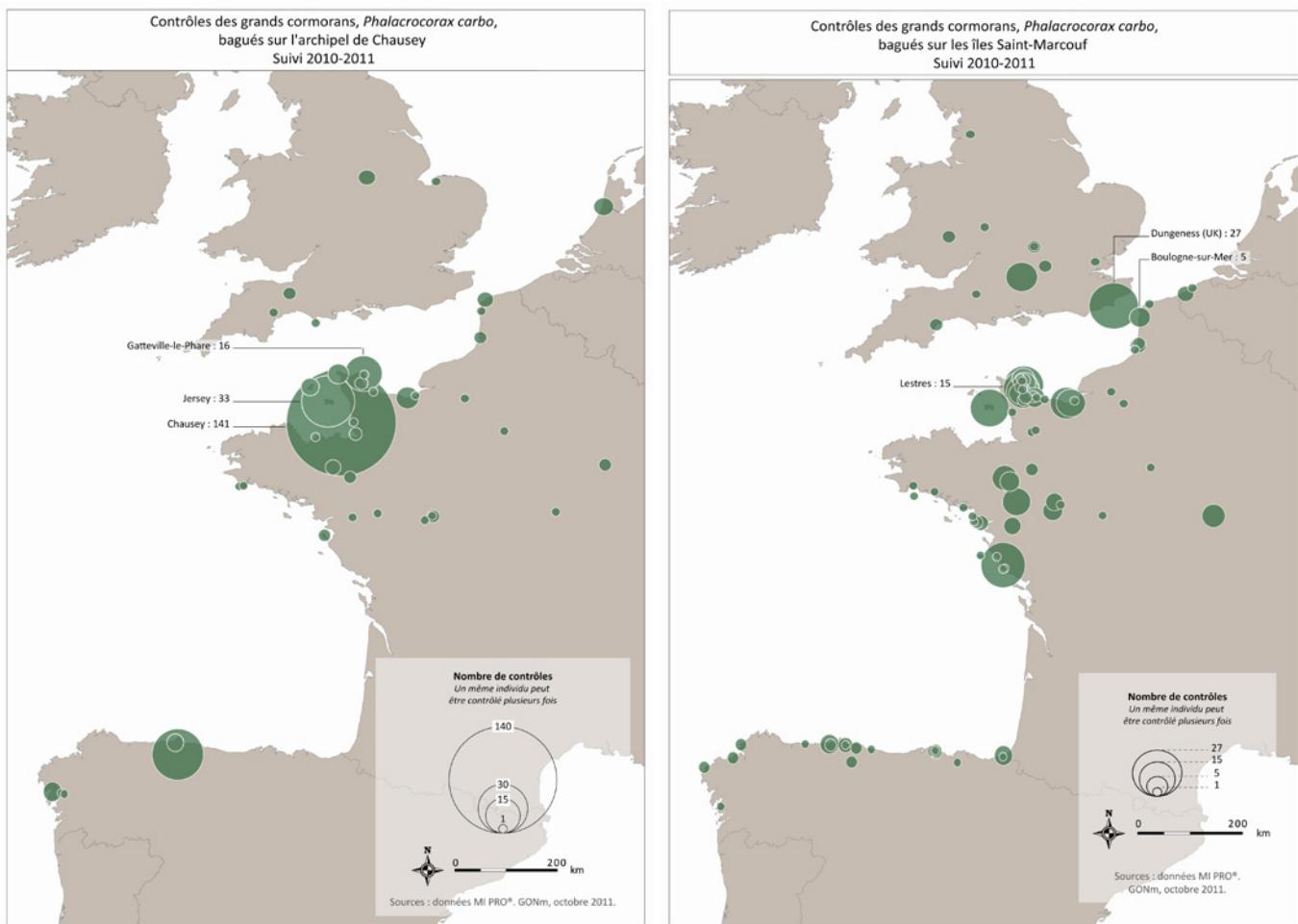
Il semble que la mortalité interuptiale des oiseaux de Chausey (mesurée par le taux de reprise très fort et le taux de contrôle faible) soit bien plus importante que celles des oiseaux de Saint-Marcouf. La raison n'en est pas connue, mais ceci explique dans doute en partie la grande différence de dynamique entre les deux colonies : le déclin régulier de la colonie de Chausey qui ne se retrouve pas (pour le moment ?) à Saint-Marcouf. Il est tentant de rechercher une cause qui s'exercerait en période interuptiale et qui serait à relier au statut très différent de l'espèce, pendant cette période, sur les deux sites.

Les cartes qui suivent présentent synthétiquement les lieux de contrôles (la cohorte née en 2011 n'est pas prise en compte).

L'aire de dispersion postnuptiale des jeunes grands cormorans nés à Chausey ou Saint-Marcouf est vaste, puisqu'elle s'étend de la Galice aux Pays-Bas et à l'Angleterre. Les deux aires se recouvrent largement. Cette population, autrefois réputée strictement littorale, ne l'est pas, ce qui confirme les observations comportementales effectuées à Chausey (nidification sur des branches, par exemple) et à Saint-Marcouf (pêche en eau douce). À l'évidence, un certain nombre d'individus remonte le cours des grands fleuves comme la Seine et la Loire ou l'intérieur de l'Angleterre.

Ces deux aires de dispersion postnuptiale et d'hivernage ne sont toutefois pas exactement les mêmes, les oiseaux de Saint-Marcouf semblant aller plus vers le Nord-est et plus à l'intérieur que ceux de Chausey ... mais une analyse plus fine sera nécessaire pour bien définir ces aires de dispersion interuptiale.

Dans les années 1960 et au début des années 1970, des campagnes de baguage de poussins de grand cormoran ont eu lieu à Chausey et à Saint-Marcouf. Nous avons, dans le fichier des reprises du GONm, les résultats de ces campagnes qu'il est intéressant de comparer aux résultats actuels concernant les seules reprises.



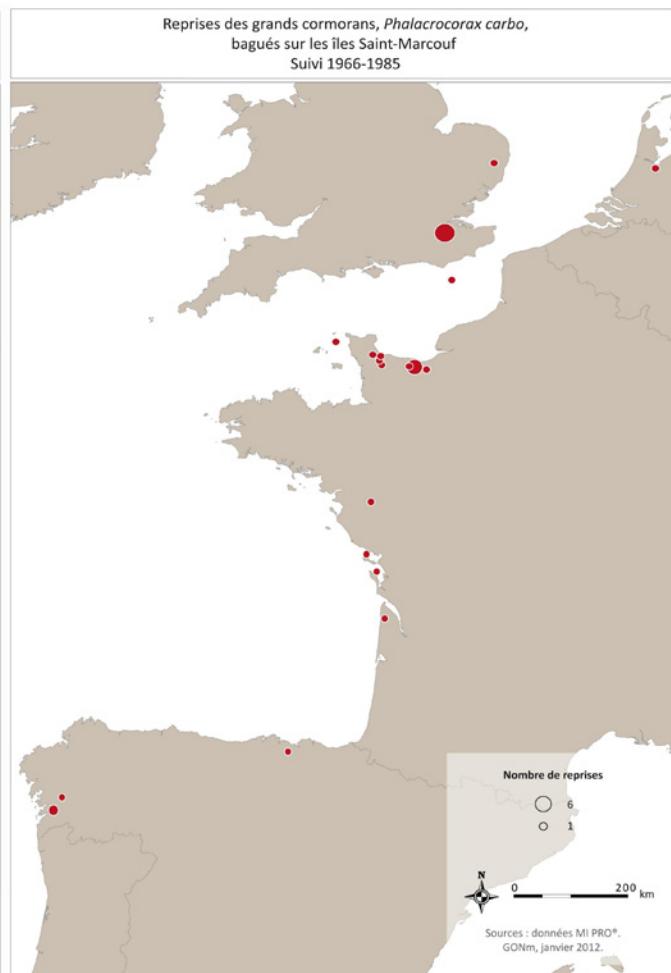
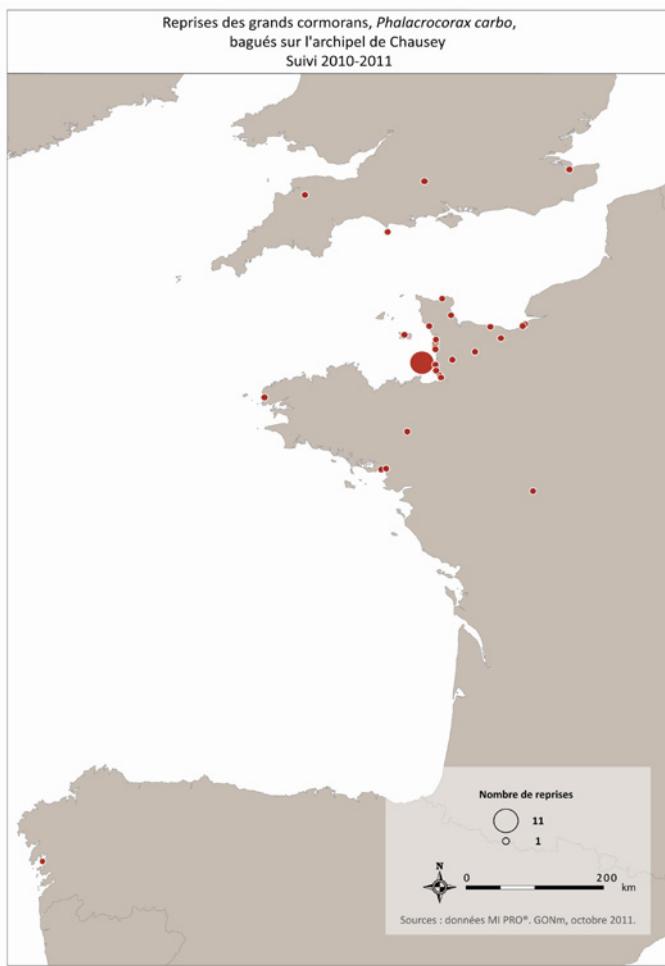
Les cartes qui suivent présentent synthétiquement les lieux de reprises pour les oiseaux bagués entre 2002 et 2010 (la cohorte née en 2011 n'est toujours pas prise en compte) et pour les oiseaux anciennement bagués.

Pour les oiseaux de Chausey, peu de changements : la Bretagne semble toujours être évitée, les oiseaux coupant la péninsule bretonne à sa base quand ils vont vers le Sud-ouest, jusqu'en Espagne éventuellement. Les mouvements vers le Nord ou l'Est semblent maintenant bien plus fréquents qu'alors.

Pour les oiseaux de Saint-Marcouf, on constate que les mouvements vers le Sud-ouest semblent bien plus fréquents maintenant qu'autrefois.

Autrement dit, l'augmentation des effectifs nicheurs de ces deux colonies aurait conduit à un recouvrement bien plus important de leurs deux aires de dispersion postnuptiale et d'hivernage.

La présence des oiseaux des deux colonies sur les mêmes lieux d'hivernage, dans les mêmes conditions, pose donc bien le problème de la cause du déclin des oiseaux de Chausey.

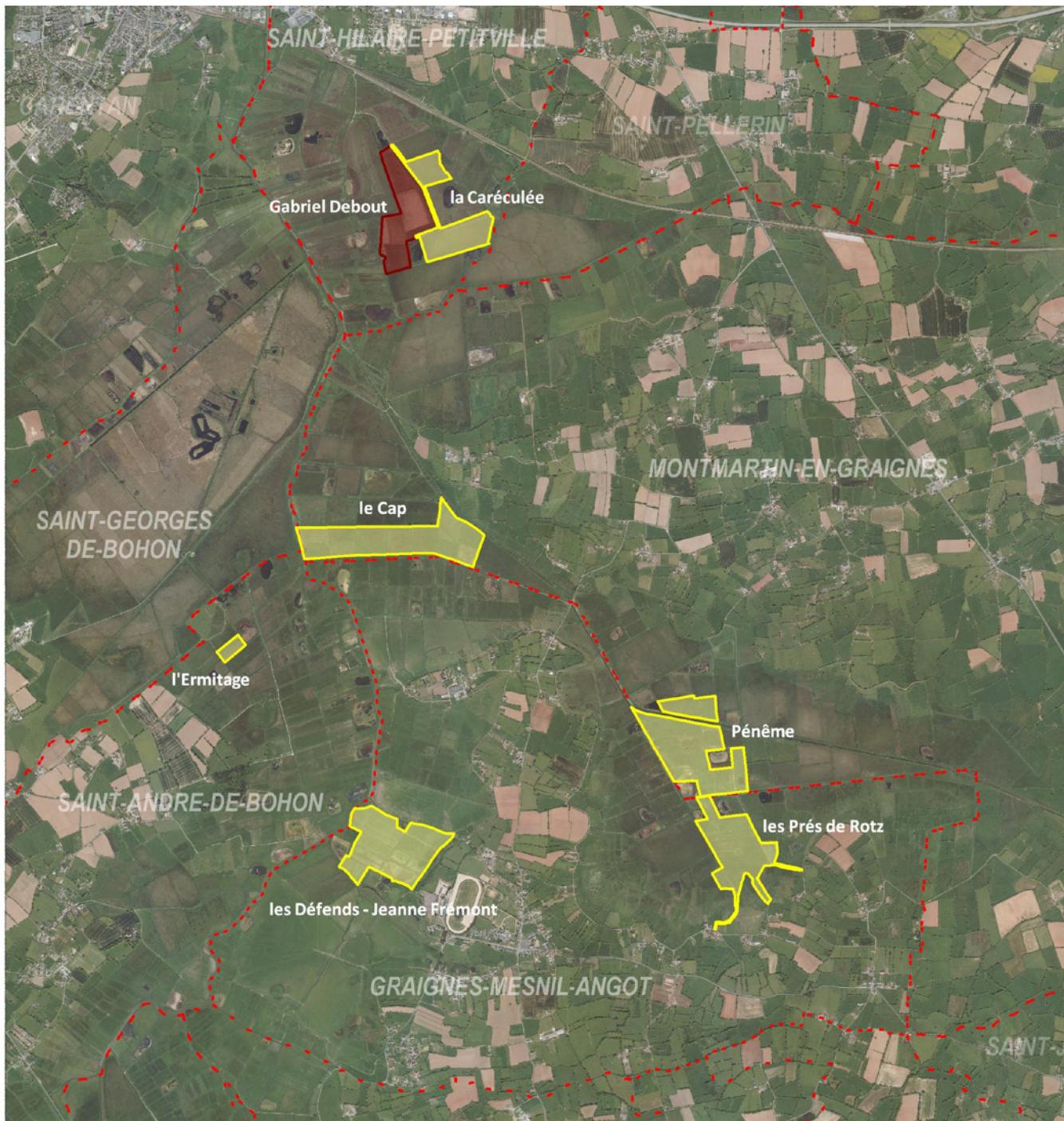




# Suivi des espèces nicheuses d'intérêt patrimonial sur les réserves GONm des marais de la Taute : résultats 2011

Régis Purenné

La Réserve naturelle régionale des marais de la Taute concerne la majorité des terrains actuellement acquis par le GONm dans le périmètre du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin.



- Réserve classée en RNR
- Réserve non classée
- Limite communale



Sources : IGN-BDOrtho®, Scan25®, BDAltı®, GeoFla®, PCI®. GONm, nov. 2011



Outre le butor étoilé, dont le statut sur les réserves est présenté ailleurs dans ce numéro, de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial nichent sur ces réserves du GONm : elles font l'objet d'un suivi annuel.

Les recensements sont exhaustifs pour les espèces à répartition localisée telles que le butor étoilé, les busards, les limicoles, certains passereaux et d'autres espèces d'oiseaux d'eau. Le suivi correspond plus à une évaluation la plus fine possible des effectifs pour certains passereaux prairiaux et pour les fauvettes palustres à faible ou forte densité (traquet tarier, bergeronnette flavéole, bruant des roseaux, phragmite des joncs ...), mais aussi pour les espèces dont les indices réels de reproduction sont généralement difficiles à enregistrer (anatidés, râle d'eau, caille des blés...).

En 2011, le suivi a été réalisé pour l'ensemble des espèces rares et/ou patrimoniales, confirmant une fois de plus l'intérêt majeur de ce réseau de sites protégés, désormais classé en Réserve naturelle régionale : l'année se révèle même historique pour certaines d'entre-elles (records d'effectifs ou nouveautés pour le réseau). Les lignes suivantes présentent les principaux résultats : la marouette ponctuée n'est pas citée dans ce bilan, l'espèce n'ayant pas été contactée ici en 2011, ni sur aucun autre secteur des marais par ailleurs.

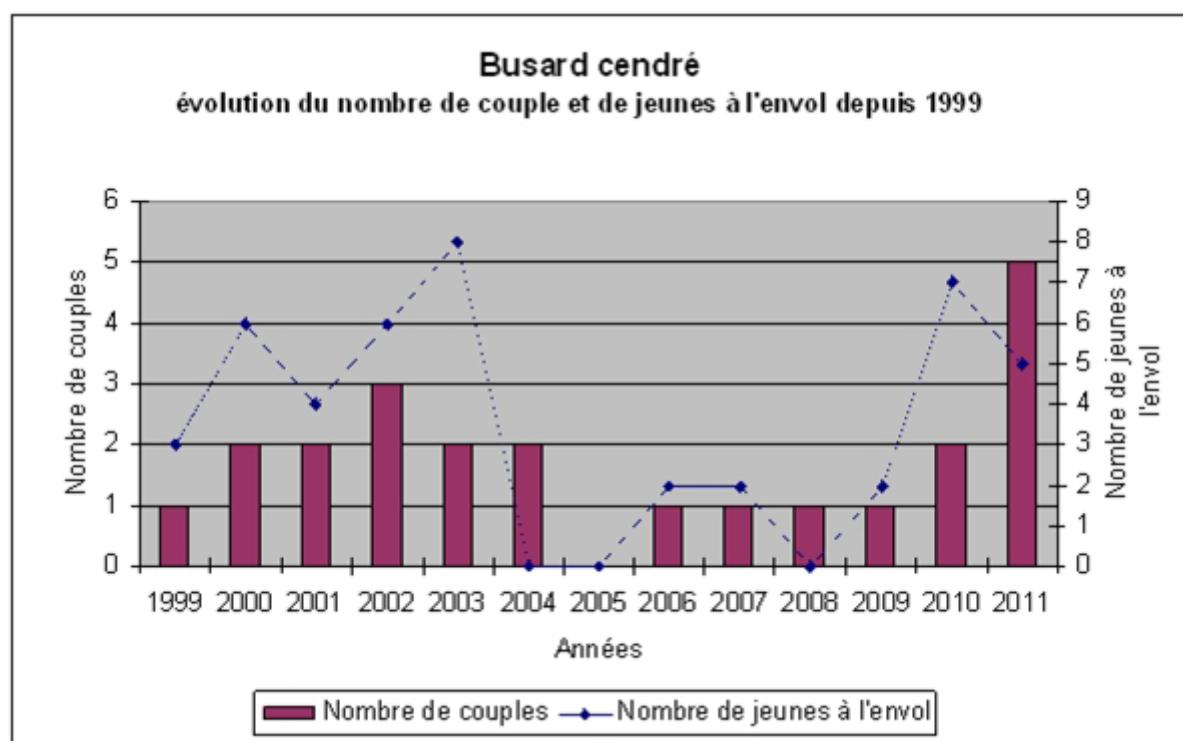
## Le busard cendré

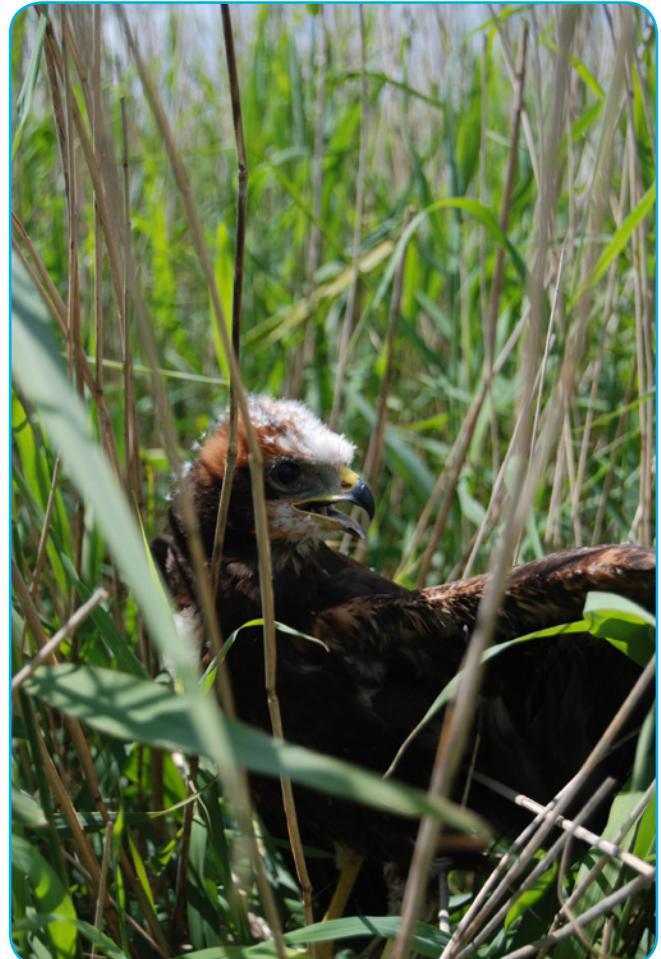
Depuis 2007, seules les réserves GONm accueillaient encore l'espèce en tant que nicheur certain au sein du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, avec un couple entre 2007 et 2009, puis deux couples en 2010, pour un total de 11 jeunes à l'envol sur cette période (cf. graphique)

L'année 2011 restera dans les annales puisque cinq couples se sont installés sur la réserve GONm du Cap, un sixième couple étant, quant à lui, cantonné à quelques dizaines de mètres hors de la réserve : c'est un record pour les réserves GONm, pour le Parc, mais aussi pour un seul site donné au sein de ce territoire, avec une véritable colonie de six couples (Purenne 2012).

Seulement deux des cinq couples nicheurs de la réserve ont connu un succès, donnant cinq jeunes à l'envol (3 et 2 jeunes).

Par ailleurs notons la présence d'un individu mélanique sur le même site, au dortoir, le 25 mai et la présence régulière de certains des oiseaux nicheurs, en chasse, sur les autres réserves du réseau.



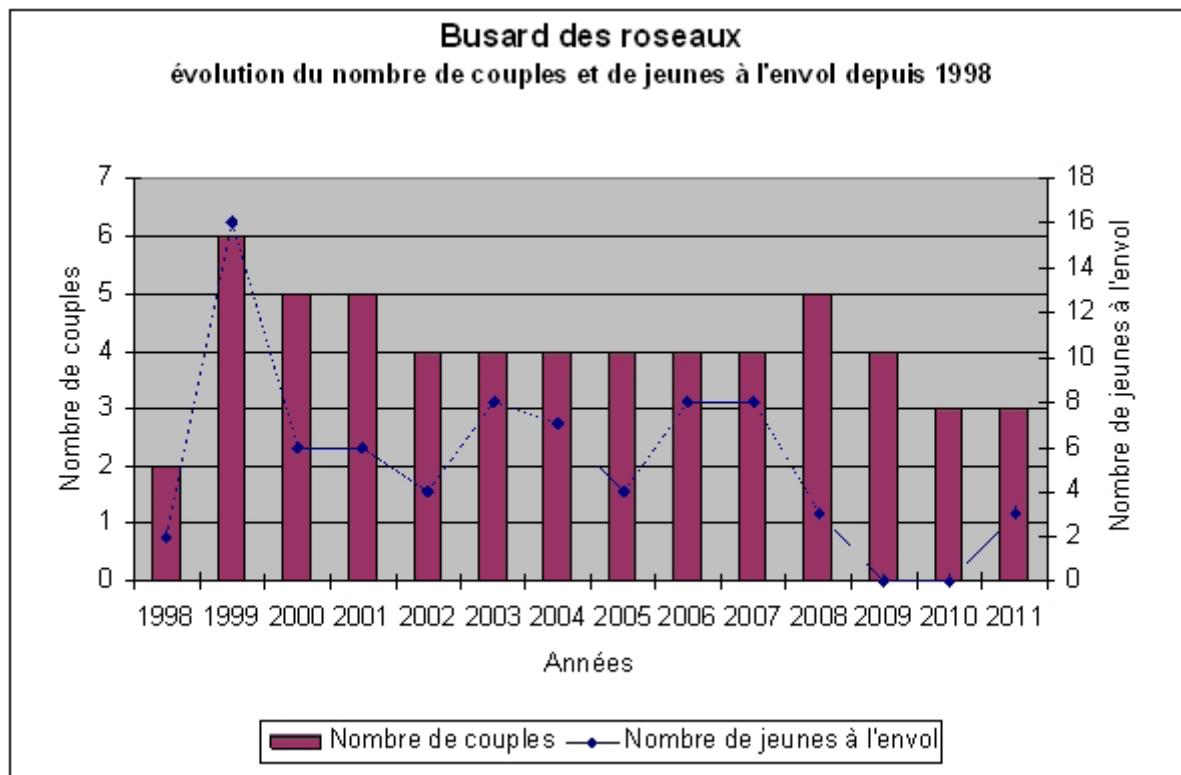


*Jeune busard cendré et jeune busard des roseaux proches de l'envol (Régis Purenné)*

## **Le busard des roseaux**

2011 marque le « retour » du succès de la reproduction, après deux années d'échec général. Un couple installé, pour la première fois, dans la roselière de la réserve des Prés de Rotz donne trois jeunes à l'envol : cela constitue le deuxième cas de nidification et le premier succès pour cette réserve.

Ces trois jeunes représentent 27 % des jeunes envolés sur le territoire du Parc cette année et l'effectif recensé de trois couples cantonnés sur les réserves, 21 % de la population (Purenné 2012). Le graphique suivant présente l'évolution de l'espèce sur les réserves : à noter que les données issues de la Réserve GONm de Colombières/14 sont intégrées ici (un couple entre 1999 et 2003, pour trois jeunes à l'envol en 1999 et un en 2001), mais elle ne fait pas partie de la nouvelle Réserve naturelle régionale.



## Les limicoles

Pour la première fois depuis le début de ce 21ème siècle, le vanneau huppé a niché sur une des réserves : deux couples se sont en effet installés à la Caréculée. Toujours sur les réserves du Marais de Saint-Hilaire, au minimum trois couples de courlis cendré étaient cantonnés, seuil maximal historique et, pour la première fois, un nid a été découvert (deux œufs le 21 mai), lors de l'inauguration de la réserve Gabriel Debout.

## La gorge-bleue à miroir

Nicheuse pour la première fois il y a dix ans dans les marais du Cotentin, l'espèce y a ensuite nettement progressé. Dans la vallée de la Taute, il a fallu attendre 2009 pour contacter les premiers chanteurs, puis l'espèce a fait son apparition sur les réserves avec un premier chanteur en 2010 sur la réserve de Cap. En 2011, l'implantation se confirme : deux couples nicheurs sont recensés sur les réserves du Cap et de Pénème et un mâle chanteur sur les réserves de Saint-Hilaire (seul indice sur ce site, le suivi ayant été trop ponctuel).



## Les principales autres espèces

Espèces	Effectif	Commentaires
<b>Anatidés</b>		
Canard colvert	6+ couples	un nid trouvé
Canard chipeau	0-1 couple	nidification possible
Sarcelle d'été	1 couple	cantonné, pas de famille
<b>Phasianidés</b>		
Caille des blés	16+ chanteurs	un record
<b>Rallidés</b>		
Râle d'eau	5+ couples	effectif 2011 assez faible
Poule d'eau	1-2 couples	nicheur rare sur les réserves
Foulque macroule	2 couples	une famille observée, nicheur rare sur les réserves
<b>Passereaux prairiaux et fauvettes paludicoles</b>		
Alouette des champs	13 chanteurs	
Pipit farlouse	3 chanteur	en déclin
Bergeronnette flavéole	13 couples/chanteurs	
Traquet tarier	14+ couples/chanteurs	
Locustelle tachetée	13 chanteurs	
Rousserolle effarvatte	2 couples	un nid avec poussins/ nicheur assez rare.
Phragmite des joncs	140+ chanteurs	
Cisticole des joncs	1 chanteur	En déclin suite aux rigueures hivernales
Bruant proyer	3 à 4 chanteurs	un record (auparavant un seul chanteur une année)
Bruant des roseaux	120 couples/chanteurs	



# Statut du butor étoilé sur les réserves GONm : une espèce nicheuse prioritaire pour la nouvelle Réserve naturelle régionale des Marais de la Taute

Régis Purelle

## Contexte : statut de l'espèce en France

Ce héron rare et menacé est l'hôte typique des roselières (phragmitaies) denses, hautes et humides. En France, il a connu une forte régression définie par la contraction continue de son aire de distribution entre la fin des années 1960 et le dernière enquête nationale en 2008 (Hunault 2011), combinée à une chute des effectifs entre 1970, où la population nicheuse française était estimée à 494 mâles chanteurs, et le premier recensement national en 1983 qui révélait seulement 324 mâles chanteurs (Duhautois 1984).

Les deux recensements nationaux qui suivront en 2000 (Cramm 2002) et 2008 (Hunault 2011), permettront alors de recenser respectivement 272 à 315 et 332 mâles chanteurs. Entre 1983 et 2008 les résultats indiquent donc plus une stabilisation des effectifs, cependant la pression d'observation s'étant améliorée à chaque enquête, la persistance de la réduction des effectifs pourrait être masquée.

Cette stabilisation relative de la population, sur une période de 25 ans, dans un contexte de contraction continue de la distribution, indique en conséquence un phénomène de concentration des effectifs sur un nombre réduit de localités, phénomène qui accentue la vulnérabilité l'espèce et la responsabilité croissante des sites d'accueil.

Ainsi, alors que la majorité des régions ont vu leurs effectifs fondre, le littoral méditerranéen et la Normandie (Estuaire de la Seine et marais du Cotentin) ont vu l'espèce progresser (Kerbiriou 2007)

## Historique et évolution 2001-2011 sur les réserves GONm et le territoire des marais du Cotentin

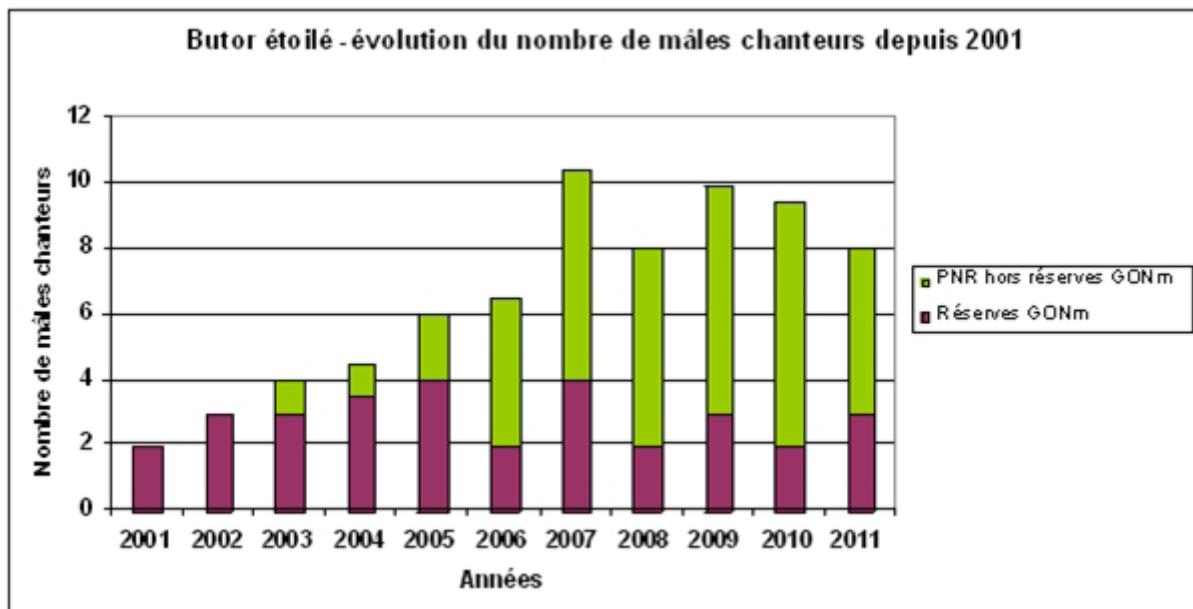
C'est dans ce contexte qu'est noté le retour récent de mâles chanteurs, en 2001, au sein du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, sur les réserves GONm de la vallée de la Taute.

Auparavant, sur ce territoire de marais, un seul chanteur était contacté au début des années 1990 (sur la côte Est puis en vallée de la Douve), puis 1995 se révéla être une excellente année avec cinq mâles chanteurs dont, déjà, deux sur les réserves GONm des Prés de Rotz et de Pénème.

Cependant entre 1996 et 2000, l'espèce semble absente des marais.

Puis la situation évolue en 2001, sur les réserves GONm où, grâce à une gestion appropriée, deux mâles chanteurs se cantonnent.

Ce noyau de mâles chanteurs se développe sur nos réserves et atteint quatre chanteurs dès 2005. L'effectif croît régulièrement ailleurs sur le territoire du Parc naturel régional, d'abord dans la même vallée avec un premier chanteur hors réserve en 2003, puis sur d'autres secteurs dès 2005, pour atteindre un maximum de dix ou onze chanteurs en 2007, avec à nouveau quatre mâles sur nos réserves cette année-là. Depuis la population du Parc naturel régional varie entre huit et dix mâles chanteurs, principalement cantonnés dans la vallée de la Taute où les réserves accueillent annuellement deux à trois mâles chanteurs.



Données issues des suivis GONm (Purenne, 2012).

### Bilan sur les réserves GONm avant désignation en Réserve naturelle régionale

Depuis 2001, année de réapparition et de réelle implantation à long terme, l'espèce est donc présente tous les ans sur les réserves avec, suivant les années, entre deux et quatre mâles chanteurs, dont un à deux sur la réserve de Cap et un à deux sur les réserves de Pénème et des Prés de Rotz (plus ponctuellement sur cette dernière).

Nos sites restent actuellement le seul secteur du territoire du Parc où la reproduction de l'espèce et son succès ont été prouvés ; en effet, au total, entre 2001 et 2004 :

- trois nids ont été trouvés : deux ont échoué en 2001 (Cap) et 2004 (Pénème), un a donné au moins trois jeunes (âgés de 15 jours) en 2004 (Pénème) ;
- deux jeunes proches de l'envol ont été trouvés : âgés de 50 jours et 30 jours, ils ont été capturés et bagués respectivement en 2001 (Pénème) et 2002 (Cap).

Le bilan sur la période 2001 à 2011, indique que les réserves cumulent « virtuellement » 31 à 32 mâles chanteurs contre 39 à 42 sur les autres sites du marais, soit environ 44 % du potentiel « butor étoillé » enregistré ces onze dernières années sur le territoire du Parc naturel régional.

L'importance locale est d'autant plus significative que la surface des réserves GONm abritant le noyau de mâles chanteurs correspond administrativement à un maximum de 100 ha de propriété, alors que les autres mâles chanteurs des marais du Cotentin représentent un effectif pour plusieurs milliers d'hectares.

A plus grande échelle, avec en moyenne trois mâles chanteurs et au maximum quatre, les réserves atteignent le seuil d'importance nationale soit au moins 1 % de la population nationale.

Cet intérêt patrimonial est renforcé par le fait que l'espèce utilise ici un milieu de nidification peu habituel : les prairies de fauche. Ces prairies présentent des caractéristiques différentes du milieu préférable que sont les grandes phragmitaies :

- type de végétation : prairies marécageuses hygrophiles composées de glycériques et baldingères,
- faible hauteur de la strate au moment de l'installation,
- faible superficie des zones à végétation haute.



Le rôle combiné de l'acquisition de parcelles et de la gestion entreprises par le GONm est ici confirmé : cette dernière étant principalement basée sur la fauche bisanuelle alternée et temporellement adaptée des parcelles (au 25 juillet ou 15 août), le développement de l'hétérogénéité du milieu (création de mares, zones d'étrépage et entretien pluriannuel des fossés) et la régulation du niveau d'eau, tant que faire se peut.

A ce stade il semble peu probable que l'effectif des réserves dépasse de beaucoup un jour l'effectif maximal de quatre chanteurs noté en 2005 et 2007, sauf dans le cas de futures acquisitions de parcelles plus ou moins favorables, notamment en continuité du réseau actuel.

Notre réseau des réserves des marais a été désigné en Réserve naturelle régionale par le Conseil Régional de Basse-Normandie en juin 2011, sous l'appellation des Marais de la Taute et le GONm propriétaire, désigné gestionnaire. La présence du butor étoilé était un des arguments forts du dossier : la Réserve naturelle régionale aura pour mission de maintenir dans un état de conservation favorable cet oiseau nicheur rare, qui forme ici un noyau atypique.



Jeune butor étoilé capturé en 2001 sur la réserve de Pénème (R. Purenné)



## Les acteurs du réseau des réserves du GONm en 2010-2011

Toutes les informations concernant les conservateurs bénévoles et les salariés responsables des réserves sont synthétisées dans le tableau suivant.

RÉSERVES DU GONm					
Responsable du réseau : Gérard Debout			Salariés		
n°	code	Réserve	Bénévoles	Gardes salariés	Salariés responsables
1	M01	Tombelaine	Luc Loison	Sébastien Provost	Rosine Binard
2	M02	Tirepied	Jean Collette		Rosine Binard
3	M03	Falaises de Carolles	Paul Sanson	Sébastien Provost	Rosine Binard
4	M04	Chausey	Gérard Debout	Sébastien Provost Fabrice Gallien	Fabrice Gallien
5	M07	Mare de Vauville	Joëlle Riboulet Éric Robbe Gérard Debout		Thierry Démarest
6	M10	Tatihou	Alain Barrier	Régis Purenné	Rosine Binard
7	M11	Saint-Marcouf / Île de Terre - Bernard Braillon	Gérard Debout	Régis Purenné	Rosine Binard
8	M14	Saint-André-de-Bohon	Alain Chartier	Régis Purenné	Rosine Binard
9	M15	Graignes / Près de Rotz	Alain Chartier	Régis Purenné	Rosine Binard
10	M17	Montmartin / Cap	Alain Chartier	Régis Purenné	Rosine Binard
11	M18	Montmartin / Pénême	Alain Chartier	Régis Purenné	Rosine Binard
12	M19	Saint-Hilaire-Petitville - Caréculée	Alain Chartier	Régis Purenné	Rosine Binard
13	M21	Graignes / Les Défends - Jeanne Frémont	Alain Chartier	Régis Purenné	Rosine Binard
14	M22	Saint-Hilaire-Petitville - Gabriel Debout	Alain Chartier	Régis Purenné	Rosine Binard
15	M20	Rade de Cherbourg	Jocelyn Desmares	Régis Purenné	Rosine Binard
16	C01	Saint-Pierre-du-Mont	Alain Chartier	Régis Purenné	Rosine Binard
17	C04	Colombières	Alain Chartier	Régis Purenné	Rosine Binard
18	C05	Le Gast	Thierry Lefèvre		Rosine Binard
19	C06	La Dathée	Stéphane Lecocq		Rosine Binard
20	C07	Saint-Martin-Don	Thierry Lefèvre		Rosine Binard
21	C10	Bréville-les-Monts	Marc Deflandre		Rosine Binard
22	C11	Biéville-Quétiéville	Marc Deflandre		Rosine Binard
23	C12	Saint-Sylvain	Jacques Girard	James Jean Baptiste	Rosine Binard
24	O02	Flers	Étienne Lambert		Rosine Binard
25	E01	Grande Noé	Christian Gérard	Virginie Radola	Fabrice Gallien
26	E04	Corneville-sur-Risle	B. Lenormand		Fabrice Gallien
27	SM1	Antifer	Yannick Jacob		Fabrice Gallien
28	SM2	Fécamp	Gilles Le Guillou		Fabrice Gallien
29	SM4	Paluel	Gilles Le Guillou		Fabrice Gallien
30	SM5	Berville-sur-Seine	B. Regnery	Virginie Radola	Fabrice Gallien
Réseau refuges			Jean Collette	Annie Chêne	

Et ... tous les adhérents qui observent, participent aux chantiers et aux animations.



## Accueil sur les réserves

### Animations 2010 - 2011

Les réserves du GONm sont des lieux de protection, d'étude et, lorsque cela est possible, de découverte et de sensibilisation du public à la nature. Pour cela, des animations et des stages pour adultes et/ou enfants sont organisés dans certaines réserves ou à leur périphérie. Ces animations sont annoncées par voie de presse, par les offices de tourisme locaux, dans les calendriers départementaux, dans le programme annuel du GONm, sur son site Internet et son forum ([www.gonm.org](http://www.gonm.org)) et sur des dépliants spécifiques.

Réserve	Animations					
	Grand public		Groupes et scolaires		Stages et conférences	
	Nombre	Participants	Nombre	Participants	Nombre	Participants
Tombelaine	2	25				
Falaises de Carolles	3	32	8	175	4	418
Chausey	9	50	5	53	2	70
Mare de Vauville	21	212	42	988	1	16
Nez-de-Jobourg	1	3				
Tatihou	97	1 226				
La Dathée	1	12				
Saint-Martin-Don	1	22				
Grande Noé	16	95	32	581	1	20
Corneville-sur-Risle			2	40		
Berville-sur-Seine	6	-				
<b>Total 2011</b>	<b>157</b>	<b>1 677</b>	<b>89</b>	<b>1 837</b>	<b>8</b>	<b>524</b>

Soit 254 activités proposées et plus de 4000 participants.



## Remerciements

L'ensemble des bénévoles (conservateurs) et des salariés (techniciens, animateurs et chargés de mission) du GONm, impliqués dans la vie des réserves de l'association tient à remercier les personnes et organismes qui ont participé, à un titre ou à un autre, au bon fonctionnement de ce réseau des réserves ornithologiques du GONm.

- CEMEX
- Veolia eau
- Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) direction Bocages Normands
- DREAL de Haute et de Basse-Normandie
- Préfecture maritime de la Manche Mer du Nord
- Marine nationale
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche
- Direction Départementale des Territoires de l'Eure
- Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Eure
- Conseils Généraux de l'Eure et de la Manche
- Communes de Carolles, Flers, Meuvaines, Val-de-Reuil, Poses, Vauville, Vire, Berville-sur-Seine
- Communauté de Communes de la Hague
- Communauté d'Agglomération Seine-Eure
- Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin
- Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche
- Syndicat Mixte Calvados Littoral Espaces Naturels
- Syndicat mixte de la base de plein air et de loisir de Léry-Poses
- Établissement Public Foncier de Normandie
- Conservatoire du Littoral
- Société Civile Immobilière (SCI) des îles Chausey
- Réserves Naturelles de France
- Antenne régionale du Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB),
- Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie (CFEN),
- Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricains (GRETIA),
- Association syndicale des bas fonds du bassin de la Taute,
- Société des sciences naturelles et de mathématiques de Cherbourg,
- Association de défense de la vallée du Lude et la Villa Éole,
- Maison de la Baie de Vains,
- Offices de tourisme de Carolles et du Val-de-Reuil,
- Ensemble des propriétaires des terrains inclus dans des réserves.

## Crédits

Mise en page : Guillaume Debout

Cartes et plans : Vottana Tep

Photographies :

- Gérard Debout : couverture (Tatihou) / page 5 (coquelicots : Saint-Sylvain) / page 7 (héron cendré : Bréville et aigrette : rade de Cherbourg) / page 8 (grand gravelot)
- Fabrice Gallien : page (strene de Dougall : Chausey) / page 5 (harle huppé : Chausey)
- Jacques Rivière : page 5 (œdicnème et bergeronnette : Saint-Sylvain)